

inement

« Vu d'Arabie, le Qatar a le toupet de se rapprocher de l'Iran »

La crise actuelle est à resituer notamment dans une perspective saoudienne selon le chercheur Nabil Ennassri.

Est-ce que le Qatar soutient le terrorisme comme cela lui est actuellement reproché ?

La vraie question, et c'est réellement une difficulté, c'est de définir le terrorisme. Ce qui est certain, c'est que le Qatar est d'accord avec l'ensemble des pays de la planète sur le fait que Daesh se livre au terrorisme. Les pays du Golfe sont d'ailleurs vus par Daesh comme des obstacles à la réalisation d'un califat mondial. Les avions qui bombardent les positions de Daesh décollent également de bases aériennes situées dans ces pays du Golfe. Concernant la Syrie, il faut pour trancher la question se remettre dans le contexte de l'époque, celui des années 2012-2013. Le régime syrien était engagé dans une entreprise de destruction de son propre peuple, il ne faut pas mâcher ses mots. Dans les pays du Golfe, cela a suscité un très fort mouvement de soutien au niveau de l'opinion mais aussi des autorités. Au Qatar mais pas seulement. En 2013-2014, la situation est devenue encore plus chaotique en Syrie, on a assisté à une recombinaison des forces en présence et de l'argent envoyé aux insurgés a vraisemblablement pu parvenir à des

groupes plus radicaux ou plutôt des groupes qui avec le temps ont radicalisé leurs points de vue. Mais dès que le Qatar a pris conscience de cela, il a mis un terme au financement. Ce qui n'a pas complètement éteint la question puisqu'il faut s'entendre encore sur des groupes comme le front Al-Nosra, qui a finalement rompu avec Daesh. Certains vous diront que si ses combattants ont recouru à des attaques suicides c'est pour fragiliser le régime syrien... Tout cela sans parler du Hamas en Palestine, qui au Qatar et largement dans le monde arabe, ne pourra jamais être considéré comme une organisation terroriste.

Est-ce que le soutien du Qatar en Syrie a varié de celui apporté par l'Arabie saoudite ou les Emirats arabes unis ?

Très rapidement, les Saoudiens ont soutenu des factions soit laïques soit salafistes en s'éloignant autant que faire se peut de la galaxie des Frères musulmans. Idem pour les Emirats arabes unis. Ce qui a participé sur le terrain à un certain morcellement des forces.

En prenant des mesures contre le Qatar, des pays comme les Emirats arabes unis ou l'Arabie saoudite veulent-ils s'attaquer aux relations qatariennes ?

De la part de l'Arabie saoudite, il y a la volonté de museler toute forme d'opposition à la fois à l'intérieur de des frontières mais au-delà. Opposition qui ne peut être nourrie selon elle que par une matrice idéologique liée aux Frères musulmans, la seule organisation transnationale capable d'incarner une alternative au modèle islamique saoudien. L'autre « rival » dans l'espace musulman, dans la ummah, c'est l'Iran qui, depuis une quinzaine d'années, est observé par l'Arabie saoudite comme une puissance qui étend inexorablement son influence. C'est vécu comme un péril et cela tend à développer côté saoudien une espèce de paranoïa vis-à-vis d'un ennemi qui mettrait en danger sa survie. L'Arabie saoudite, au-delà de mettre au pas l'ensemble des monarchies du Golfe, y compris la seule qui est récalcitrante, c'est-à-dire le Qatar, veut relancer la lutte contre l'Iran. D'ailleurs, pour moi, l'appel téléphonique, ces derniers jours, entre l'émir du Qatar et le président iranien est à l'origine de l'escalade actuelle. Côté saoudien, on s'est dit : « Toi, petit Qatar, qui soutiens les Frères musulmans, tu as en plus le toupet d'entretenir des relations avec un ennemi existentiel. » ■

Propos recueillis par MATHIEU COLINET

gle ! »



tiques islamiques de façon transnationale ou non. Une partie des crispations actuelles a pour origine ce rapport de forces entre des façons différentes de voir l'islam.

Dans cette bataille des offres, les pouvoirs publics ont-ils chez nous un rôle à jouer ?

Dans le respect de la séparation fondamentale entre l'Etat et les cultes, l'Etat pourrait bien davantage tirer parti de notre régime spécifique de neutralité, qui nous confère des leviers fort enviés, au profit de la cohésion sociale. Il peut jouer un rôle dans les aspects de formation et de recherche. Le dynamisme des communautés musulmanes est tel que tant qu'on ne connaît pas bien ce qui est en train de se passer, on ne peut pas enseigner. En matière de formation, il est surtout indispensable de donner des outils pour permettre à tout un chacun de pouvoir se positionner en âme et conscience.

Les difficultés que nos sociétés semblent avoir avec l'islam sont-elles aussi liées, plus généralement, à notre difficulté à penser le religieux ?

C'est fondamental. Nous sommes

dans des sociétés qui ne comprennent plus le religieux. On le résume à un ensemble de dogmes sans comprendre que c'est aussi une structuration de sens qui mobilise des dimensions symboliques, qui construit une conception de l'homme, de la vie, du bonheur, etc. Les postures idéologiques qu'il peut y avoir aujourd'hui à l'encontre du religieux font qu'on le réduit à un archaïsme, à une folie alors que dans le religieux il y a autant de rationalité que d'irrationalité. Et tout cela nourrit les frustrations. Je dirais que même sur les questions où le religieux est primordial, on continue à ne pas vouloir le voir. Dans l'ensemble de la société, si l'on était capable de se rendre compte que la religion peut être source d'oppression, d'archaïsme, mais aussi de libération personnelle, de sens, y compris au niveau collectif, on pourrait aller plus loin. ■

Propos recueillis par MATHIEU COLINET

<https://uclouvain.be/fr/instituts-recherche/iacchos/>

« Il y a eu dans ces dernières semaines des moments où, franchement, un Britannique europhile comme moi aurait souhaité être français »

ALASTAIR CAMPBELL, ANCIEN DIRECTEUR DE LA STRATÉGIE DU PREMIER MINISTRE TONY BLAIR (« LE MONDE »)



© AFP.

la carte blanche



Andrea Rea doyen de la Faculté de Philosophie et sciences sociales de l'ULB

Fusion UCL/Saint-Louis, dis-moi ton nom

La demande de l'UCL et Saint-Louis d'inscrire dans le décret paysage le principe des fusions d'établissements conduira à la restauration d'une concurrence généralisée entre établissements universitaires et à la légitimation d'une logique de marché. Et n'offrira donc aucune garantie relative à la qualité de l'enseignement, bien au contraire...

Le 30 mai 2017, *Le Soir* traitait « Front laïque contre la fusion UCL/Saint-Louis » pour qualifier la lettre ouverte au monde politique signée par les recteurs de l'UCL, l'UMons et l'ULB.

Cette réaction à la demande de fusion de l'UCL/Saint-Louis a été lue à l'aune de la polarisation de la société belge. Cette interprétation est très réductrice et cache l'essentiel.

Sans aucun doute, les citoyens se demandent-ils pourquoi cette fusion occupe-t-elle autant l'agenda médiatique ? Pourquoi les débats sont-ils aussi virulents ?

Pour comprendre la fièvre qui atteint les milieux universitaires, il convient de revenir bien plus à la politique qu'au droit. Depuis janvier 2014, le décret paysage organise l'enseignement supérieur universitaire et non universitaire en Fédération Wallonie-Bruxelles. Son pari est de faire de l'interdépendance entre les universités et entre les hautes écoles un principe d'organisation basé sur la concertation et la collaboration dans le cadre d'une académique unique (l'Ares) afin d'améliorer l'offre et l'internationalisation de l'enseignement et de la recherche. Les acteurs de l'enseignement supérieur sont contraints de se concerter et de collaborer. L'UCL était la seule université à avoir fortement combattu l'adoption de ce décret, en 2012-2013, sur la base d'arguments assez similaires à ceux mobilisés maintenant pour demander la fusion avec Saint-Louis.

La logique de concurrence et de marché ne sera pas moins dispenseuse pour les deniers publics

Les raisons de l'opposition marquée à la demande de fusion de l'UCL/Saint-Louis par

les recteurs de l'UCL, l'UMons, l'ULB, et aussi de l'UNamur, n'ont rien à voir avec la polarisation. Le nom de cette fusion est celui de la concurrence généralisée. La demande de fusion de l'UCL et de Saint-Louis réintroduit une dynamique de concurrence généralisée dont cet événement n'est que la première étape d'une stratégie de dominos visant outre les universités, les hautes écoles.

L'enseignement en Belgique fonctionne comme un quasi-marché : la coopération dans le cadre de l'Ares n'interdit pas des compétitions limitées. La demande de l'UCL et Saint-Louis d'inscrire dans le décret paysage le principe des fusions d'établissements conduira à la restauration d'une concurrence généralisée entre établissements universitaires et à la légitimation d'une logique de marché. Cela déclenche un processus de concentration d'établissements universitaires et non universitaires autour de groupes oligarchiques, processus qui n'offre aucune garantie quant à l'amélioration de l'offre d'enseignement.

La logique de concurrence et de marché ne sera pas moins dispenseuse pour les deniers publics. Proposer des offres de formation similaires sur les mêmes territoires en les mettant en concurrence n'est sûrement pas le meilleur moyen d'améliorer la qualité et l'internationalisation de l'enseignement.

Cela risque, au contraire, d'être préjudiciable aux étudiants, aux parents, aux enseignants et chercheurs. Alors que l'élaboration du Pacte d'excellence, malgré les difficultés rencontrées, a démontré que les acteurs de l'enseignement ont tout intérêt à collaborer et à se concerter pour le bien des élèves, la demande de fusion de l'UCL/Saint-Louis semble aller exactement dans le sens inverse.

Par ailleurs, la demande de fusion de l'UCL et de Saint-Louis instaure un climat de tension considérable que le décret paysage avait cherché à réduire. Il y aura des effets en cascade à cette demande, qui auront un impact sur les débats dans d'autres lieux (le Conseil des recteurs, le FNRS et bien

évidemment l'Ares), sur les relations entre universités, entre universités et hautes écoles, mais aussi sur les relations entre enseignants et entre chercheurs des différentes universités. Ce climat de tension, d'incertitude et de crispation va également rendre bien plus complexe la future réforme concernant la formation initiale des enseignants, qui aura pourtant bien besoin de compréhension mutuelle pour réussir, de diplomatie bien plus que de la

Il y aura des effets en cascade à cette demande, qui auront un impact sur les débats dans d'autres lieux

violence de la concurrence.

Ce qui peut être interprété comme une sorte de volonté hégémonique de la part de l'UCL s'est déjà vu récemment dans un autre dossier. Pour rappel, pendant que l'ULB, l'UCL, l'UMons et l'UNamur ont choisi de s'unir pour la création d'un centre de protonthérapie à Charleroi en 2014, l'UCL a choisi de s'unir à la KULeuven dans un projet concurrent, ce qui témoigne, sans doute, de son désir de refaire de l'UCL/KULeuven la plus grande université belge.

La situation sociale et économique de la Belgique et, singulièrement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, suppose un investissement considérable dans l'enseignement secondaire, avec le Pacte d'excellence, et dans le supérieur avec la réussite de la mise en œuvre du décret paysage en maintenant un climat de confiance. Les universités ont un besoin pressant d'un refinancement massif après près de vingt ans de décroissance constante de leurs moyens. Il est vraiment dommageable pour les étudiants et les parents que la recherche d'un avantage compétitif particulier devienne un argument essentiel de la remise en cause du décret paysage.

Il est grand temps de mettre au cœur de l'enseignement les élèves, les étudiants, les enseignants et les chercheurs plutôt que les institutions, en valorisant la coopération plutôt qu'en restaurant une logique de marché dans le champ de l'enseignement. ■